

vivre

NUMÉRO
198

à Châteauneuf-les-Martigues

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPAL - JANVIER À AVRIL 2026

Un cadre de vie privilégié
où il fait bon vivre



> PATRIMOINE p.13

La mémoire, ciment
de notre cohésion !

> CULTURE p.16

La salle Simone Veil dévoile
sa seconde saison

> SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

p.20

Création d'un Data Center



www.chateauneuflesmartigues.fr



EN BREF



> VOUS ÊTES INVITÉS AUX VŒUX DU MAIRE

Roland Mouren, Maire de Châteauneuf-les-Martigues, ainsi que l'ensemble des élus du Conseil Municipal, ont le plaisir d'inviter la population à la cérémonie des vœux qui se tiendra **le vendredi 16 janvier, à partir de 17h30**, à la salle Simone Veil.

Ce moment privilégié et convivial sera l'occasion de revenir sur les temps forts de l'année écoulée et de présenter les projets actuellement engagés.

Afin de prolonger les échanges dans une ambiance chaleureuse, un apéritif dînatoire préparé par l'équipe de la cuisine centrale municipale sera offert à l'issue de la cérémonie.

SOMMAIRE

Vivre à Châteauneuf-les-Martigues

p.3
ÉDITO

p.4
EN IMAGES

p.8
ACTUALITÉ
Élections municipales : le guide pratique

p.10
SÉCURITÉ
La brigade environnement : au service d'un cadre de vie préservé
@llo bailleurs : un dispositif de signalement pour favoriser la prévention et le vivre ensemble
Rejoignez les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Châteauneuf !

p.13
PATRIMOINE
La mémoire, ciment de notre cohésion !

p.14
TRAVAUX
Notre commune en mouvement : point sur les grands projets

p.16
CULTURE
La salle Simone Veil dévoile sa seconde saison
Curiosité, partage et création au cœur du pôle culturel Jean-Claude Izzo

p.18
ENVIRONNEMENT
Un nouvel arrêté préfectoral renforce la réglementation relative au débroussaillage
La sensibilisation dès le plus jeune âge

p.20
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
La Ville franchit une étape clé avec la création de son Data Center

p.21
SPORT
Dawson, un champion qui porte haut les couleurs de Châteauneuf
Retour sur le parcours inspirant de Jean Djilali, 89 ans

p.22
PROXIMITÉ
Une appli citoyenne déjà adoptée !
Vos infos en bref

p.26
EXPRESSION POLITIQUE
ÉTAT CIVIL

p.28
VOTRE AGENDA

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC :

M. le Maire ou M. le 1^{er} Adjoint, en contactant le secrétariat du maire au 04 42 76 89 02 ou par mail cabinet.maire@chateauneuf-les-martigues.fr

Les autres adjoints ou les conseillers municipaux, en contactant le secrétariat des élus au 04 42 76 89 01 ou par mail cabinet.maire@chateauneuf-les-martigues.fr

MAGAZINE VIVRE N°198 JANVIER À AVRIL 2026

Magazine d'information municipal gratuit trimestriel édité par la ville de Châteauneuf-les-Martigues.

Directeur de la publication : Roland MOUREN, maire.
Rédaction : Julie DE CHAZERON, Fabrice FIORI, Romane LOYAU, Emilie REYES.
Photos : René ISAÏA, Adobe Stock, droits ville de Châteauneuf-les-Martigues.
Maquette et mise en page : Stéphane CLAVEAU.
Adresse de la publication : Hôtel de Ville - Place Bellot BP 70024 - 13168 Châteauneuf-les-Martigues - Tél. 04 42 76 89 00.
Impression : Print Concept - Traverse de la Bourgade - 13400 Aubagne
Tirage : 8 400 exemplaires - Janvier 2026

Distribution : Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune, dans les bâtiments publics et les commerces de proximité.

Dans le cas où vous ne recevriez pas le magazine, vous pouvez contacter le service communication au 04 42 76 89 00 ou par courriel service.communication@chateauneuf-les-martigues.fr en spécifiant votre adresse et un numéro de téléphone pour vous contacter.



ÉDITO



Chères citoyennes, chers citoyens,

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

"CONTINUONS À
CULTIVER CE LIEN
PRÉCIEUX QUI
NOUS UNIT !"

Dans cette dernière édition de la mandature, vous découvrirez en parcourant les articles de votre magazine municipal tout ce qui fait la richesse et la qualité de vie de Châteauneuf-les-Martigues : une ville sûre, animée, attirante, une ville où il fait bon vivre ensemble !

Cette qualité de vie, nous la devons à l'implication et au dynamisme de toutes celles et ceux qui font battre le cœur de notre commune : habitants, associations, commerçants, services publics et acteurs économiques. C'est cette richesse humaine qui donne à notre ville son âme et sa force.

Continuons à faire vivre Châteauneuf-les-Martigues dans le respect, la bienveillance et la confiance.

Pour des raisons électorales, la prochaine édition de votre magazine municipal sera décalée au mois de juin. Encore un peu de patience...

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026 et je vous donne rendez-vous le **vendredi 16 janvier à partir de 17h30 à la salle Simone Veil** pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Roland MOUREN
Maire de Châteauneuf-les-Martigues
Vice-Président de la Métropole

REVIVEZ LES ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ NOTRE VILLE



Vendredi 26 septembre
INAUGURATION DES
NOUVEAUX VITRAUX DE LA
CHAPELLE SAINTE-CÉCILE



Samedi 11 octobre
MARCHE SOLIDAIRE DU
COLLECTIF DE LA RUÉE ROSE
Parc municipal

Vendredi 17 octobre
CINÉ-CONCERT TRIBUTE TO THE BEATLES
Cinéma Marcel Pagnol



Samedi 4 octobre
CONCERT JEUNESSE
"ROCK À PETITS"
Auditorium du pôle culturel



Vendredi 31 octobre
HALLOWEEN À CHÂTEAUNEUF !
Salle Simone Veil, pôle culturel, cinéma Marcel Pagnol et salle des fêtes de La Mède
Cette année encore, la Ville et ses associations se sont mobilisées pour proposer aux Châteauneuvais une fête d'Halloween autour du thème "Día de los Muertos" ! Maison hantée immersive, concours de déguisements, ateliers créatifs, jeux, lectures effrayantes, châteaux gonflables, photobooth, tatouages, projections de films d'horreur, bal costumé... Un florilège d'activités pour toute la famille !



Du lundi 6 au vendredi 10 octobre
SEMAINE BLEUE ORGANISÉE PAR
LE CCAS ET LA MAISON DES AÎNÉS



Samedi 11 octobre
EXPOSITION ANNA TANGUY
Galerie d'exposition du pôle culturel





Du vendredi 7 au samedi 15 novembre
FÊTE VOS JEUX
Salle Simone Veil et pôle culturel



Samedi 22 et dimanche 23 novembre
MARCHÉ DE NOËL
Salle Simone Veil
Le marché de Noël a plongé la ville dans une ambiance féérique. Entre les créations artisanales, les idées de décoration et les spécialités culinaires, les visiteurs ont profité d'un véritable voyage au cœur des traditions de fin d'année. Plus de 50 commerçants et artisans étaient présents pour partager un moment chaleureux, rythmé par la présence du Père Noël.



Vendredi 28 novembre
CÉRÉMONIE DES
SPORTIFS MÉRITANTS
Salle Simone Veil

Cérémonie des
Sportifs
méritants



Samedi 29 novembre
CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ
Espace Gislaïne Mameli

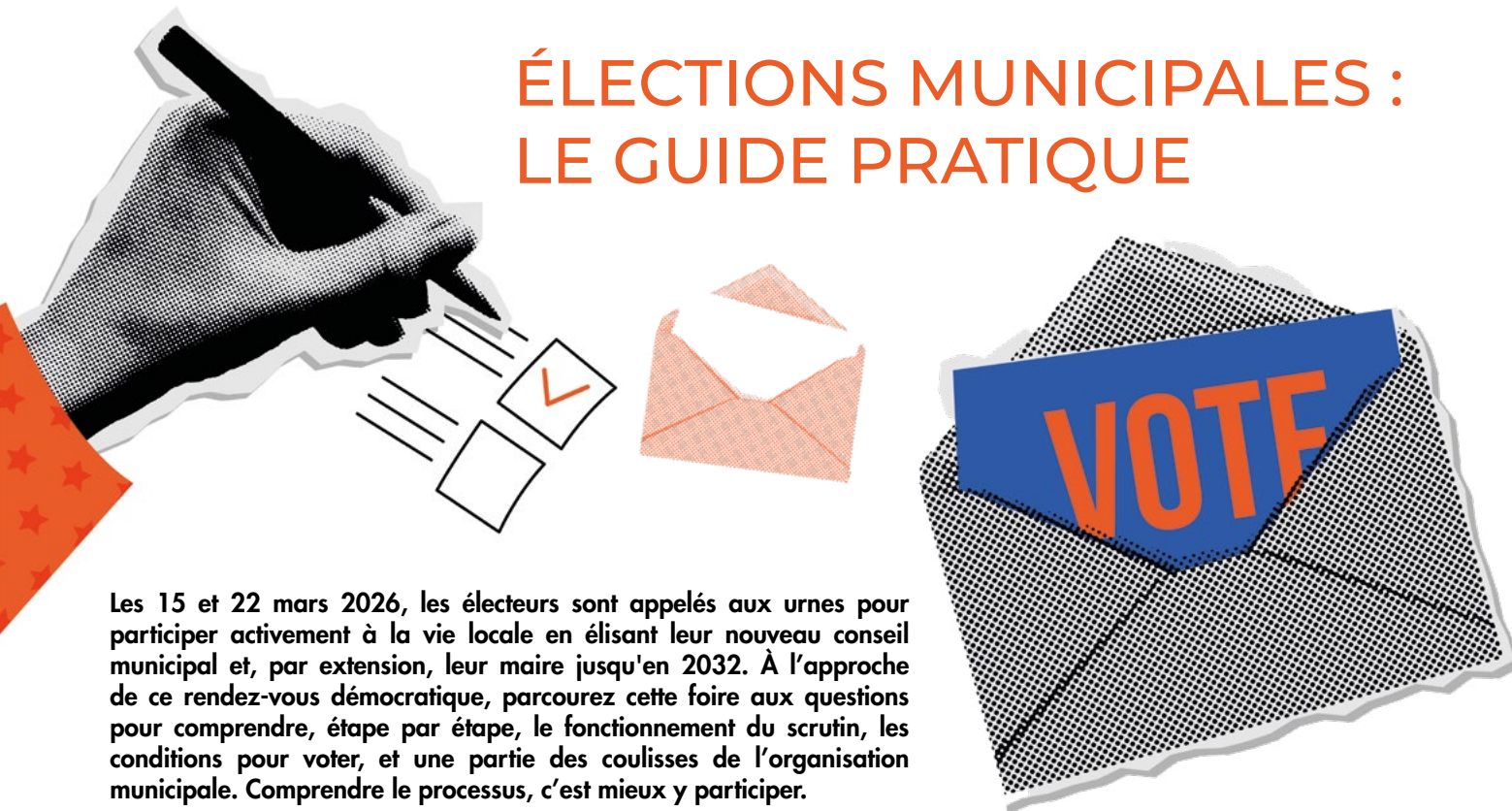
Mardi 9 décembre
REPAS DE
NOËL DES
ANCIENS
Salle Simone Veil



Vendredi 5 décembre
CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR
Espace Gislaïne Mameli



ÉLECTIONS MUNICIPALES : LE GUIDE PRATIQUE



Les 15 et 22 mars 2026, les électeurs sont appelés aux urnes pour participer activement à la vie locale en élisant leur nouveau conseil municipal et, par extension, leur maire jusqu'en 2032. À l'approche de ce rendez-vous démocratique, parcourez cette foire aux questions pour comprendre, étape par étape, le fonctionnement du scrutin, les conditions pour voter, et une partie des coulisses de l'organisation municipale. Comprendre le processus, c'est mieux y participer.

> COMMENT SE PRÉPARE LE SCRUTIN ?

Plusieurs mois avant l'ouverture des bureaux de vote, un travail minutieux s'organise au sein de la mairie. Mise à jour des listes électorales, préparation et distribution des cartes d'électeurs, constitution des bureaux de vote et logistique du matériel électoral : les services municipaux, et en particulier le service de l'État Civil, se mobilisent pour garantir le bon déroulement, la transparence et la sincérité du scrutin. Derrière chaque bulletin reçu à domicile, un important travail de coordination est réalisé entre la mairie, la préfecture et les imprimeurs afin que chaque électeur dispose du même matériel électoral, en même temps.

> QUI PEUT VOTER ?

Pour pouvoir voter aux élections municipales, un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans,
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne,
- être inscrit sur les listes électorales (automatique pour les jeunes de 18 ans et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018),
- jouir de ses droits civiques.

Dans les autres cas, une inscription est nécessaire.

Vous pouvez vérifier votre inscription, votre bureau de vote et télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales en scannant le QR CODE ci-contre.



> JUSQU'À QUELLE DATE PEUT-ON S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Si vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard le mercredi 4 février 2026.**

Ce délai est reporté au jeudi 5 mars 2026 si :

- vous avez 18 ans et que votre recensement citoyen n'a pas été effectué,
- vous venez d'acquérir la nationalité française,
- si vous avez récemment recouvré votre droit de vote.

> COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



L'inscription se fait en ligne en scannant le QR CODE ci-contre. Vous pouvez également vous inscrire en mairie avant le vendredi 6 février.

Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie ou en ligne.



> COMMENT ÉTABLIR UNE PROCURATION ET À QUEL MOMENT ?



Vous serez absent le jour du vote ? Un électeur peut voter à votre place, dans votre bureau de vote, au moyen d'une procuration. Pensez à réaliser cette démarche au plus tôt pour vous assurer de pouvoir voter. Attention, l'électeur désigné ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France. Vous pouvez faire votre procuration en vous rendant dans une brigade de gendarmerie, un commissariat de police ou un consulat. Il est possible d'entamer cette démarche en ligne en scannant le QR CODE ci-contre.

> OÙ VOTER ET AVEC QUELS DOCUMENTS ?

Avant le scrutin, les nouveaux électeurs (ou ceux ayant changé de situation) reçoivent leur carte électorale par courrier sur laquelle est indiqué leur bureau de vote. Elle peut également être remise aux Français de 18 ans lors d'une cérémonie de citoyenneté, comme cela a été le cas dans notre commune le 29 novembre dernier. Pour voter, il faut présenter une pièce d'identité et une carte électorale (cette dernière n'est pas obligatoire mais elle facilite le contrôle).

> COMMENT SE DÉROULE LE VOTE ?

Le jour du scrutin, chaque bureau de vote se compose d'un président (souvent un élu), d'au moins deux assesseurs désignés parmi les conseillers municipaux, des délégués de chaque liste et d'un secrétaire. Ensemble, ils garantissent le bon déroulement du vote, du contrôle des pièces d'identité jusqu'au dépouillement.

L'électeur choisit un bulletin, le place dans une enveloppe dans le secret de l'isoloir, puis dépose l'enveloppe dans l'urne, toujours transparente et fermée à clé, avant de signer la liste d'émargement attestant de sa participation au scrutin.

Le dépouillement est un moment fort de la journée, il mobilise élus, agents et citoyens. Les urnes sont ouvertes publiquement. Les scrutateurs (électeurs volontaires) comptent les bulletins sous le contrôle du président du bureau. Les résultats sont ensuite transmis au bureau centralisateur, composé d'agents du service des élections, puis à la préfecture.



> COMMENT SONT ÉLUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ?

À Châteauneuf-les-Martigues, comme dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants, les élections se déroulent selon un scrutin de liste à deux tours :

- si une liste obtient plus de 50% des voix exprimées au premier tour, elle gagne la majorité des sièges et les autres sont répartis proportionnellement entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages,
- autrement, un second tour a lieu entre les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages.

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil Municipal lors de la première séance suivant les élections. Dès leur élection, ils deviennent officiellement les représentants de la commune.



LA BRIGADE ENVIRONNEMENT : AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Aux côtés des forces de sécurité publique, la "brigade environnement" joue un rôle essentiel pour préserver ce qui fait l'attractivité de notre commune : sa qualité de vie.

Présente au quotidien sur le terrain, la brigade environnement, initiée par la municipalité il y a tout juste un an, assure une mission de prévention, de surveillance et d'information auprès des habitants, afin de protéger nos espaces publics et naturels.

Composée de deux gardes champêtres, épaulés par deux agents de la police administrative,

elle veille activement à lutter contre la prolifération de déchets en tous genres, à la propreté des rues, aux nuisances et aux incivilités qui portent atteinte à notre environnement.

Son objectif : prévenir, éviter les dégradations et lutter contre les dépôts sauvages grâce à une présence active et une approche de médiation qui privilégie le dialogue, mais aussi lorsque nécessaire, rechercher les auteurs d'infractions et les verbaliser.

La brigade, placée sous l'autorité de la Direction de la Sécurité, de la Prévention et de la Police municipale (DSPPM), travaille en étroite collaboration avec la Police administrative, le Centre Communal

de Proximité, les écoles (à travers les animations pédagogiques de sensibilisation aux déchets sauvages réalisées en classes), et les citoyens pour promouvoir les bons gestes du quotidien. Une ville propre et agréable n'est pas le résultat de la seule action publique : c'est l'affaire de tous.

Grâce à cette vigilance de proximité et à l'engagement de chacun, Châteauneuf-les-Martigues continue d'offrir un cadre de vie privilégié où il fait bon vivre ensemble.

@LLO BAILLEURS : UN DISPOSITIF DE SIGNALEMENT POUR FAVORISER LA PRÉVENTION ET LE VIVRE ENSEMBLE



Depuis 2019, des rencontres régulières entre les services de police et les bailleurs sociaux ont permis à la commune d'enrichir les moyens dédiés à la lutte contre l'insécurité et d'améliorer la prévention.

Pour répondre à un sentiment d'insécurité au sein des ensembles immobiliers sociaux, la commune, la police municipale et les bailleurs sociaux doivent développer une approche intégrée combinant prévention, dissuasion, médiation et accompagnement.

Ces stratégies, mises en place dans un cadre d'actions concertées pour faire face efficacement aux enjeux sécuritaires, répondent à quatre objectifs généraux :

- restaurer et conserver la tranquillité publique ;
- améliorer le cadre de vie ;
- réduire les nuisances et dégradations ;
- renforcer la coordination entre bailleur, mairie et police municipale.

Mis en œuvre au sein du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), le dispositif "@llo bailleurs", répond à ces objectifs. Conçu comme un organe de consultation et d'échanges entre différents services, il vise à définir les priorités et les moyens de la commune en la matière et apporter des solutions opérationnelles pour améliorer la tranquillité publique.

Afin de répondre toujours mieux aux attentes de chacun et de consolider cette démarche partenariale, ce dispositif a bénéficié en 2022 de la mise en place d'une application, à destination des bailleurs, dédiée à la saisie, au suivi et à l'analyse des signalements (jusqu'alors rédigés sur support papier) : un portail sécurisé nommé "@llo Bailleurs".

Les informations ainsi centralisées sont ensuite abordées chaque mois en Groupes Partenariaux Opérationnels (GPO) au commissariat ou en mairie de Châteauneuf-les-Martigues afin d'analyser les faits, les liens inter-quartiers et de réfléchir à des actions de préventions situationnelles.

Ce groupe s'est d'ailleurs réuni à Châteauneuf le 5 décembre dernier, en présence de tous les bailleurs sociaux, des représentants du CISPD en charge de la gestion d"@llo bailleurs, des services de la police administrative, de la police municipale, du CCAS et des élus référents. L'occasion de dresser un bilan factuel très encourageant du nombre en constante diminution des actes d'incivilité au sein des ensembles de logements sociaux sur le territoire de notre commune, grâce à la mobilisation de tous les acteurs de sécurité, permettant d'offrir ainsi un cadre de vie plus apaisé et rassurant à leurs locataires.

REJOIGNEZ LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE CHÂTEAUNEUF !

Le centre de secours de Châteauneuf Côte Bleue accueille une école de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) qui forme, durant quatre années, les futurs sapeurs-pompiers volontaires. Des recrutements sont en cours jusqu'au 30 avril afin d'intégrer cette formation citoyenne et exigeante dès la rentrée prochaine.

À qui s'adresse ce recrutement ?

Aux jeunes entre 13 et 14 ans qui souhaitent devenir sapeur-pompier et résidant à Châteauneuf-les-Martigues, Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne, Sausset-les-Pins, Le Rove, Gignac-la-Nerthe ou Martigues.

Quel est le contenu de la formation ?

La formation dure quatre ans. Encadrée par des professionnels et volontaires expérimentés, elle se déroule chaque mercredi

après-midi, hors vacances scolaires. Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport et d'initiations aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements. Devenir JSP, c'est apprendre les gestes qui sauvent, découvrir le matériel d'incendie, s'initier aux techniques de lutte contre le feu, participer à la vie citoyenne et se dépasser physiquement, tout en partageant l'esprit d'équipe.

Au terme du cursus, les jeunes ayant obtenu leur brevet seront ensuite affectés dans la caserne de leur commune.



> COMMENT S'INSCRIRE ?

Les dossiers d'inscription sont à demander sur place à la caserne ou par mail à chm-secretariat@sdis13.fr avant le 30 avril. Plus de renseignements auprès du secrétariat du centre de secours au 04 42 79 80 00.

CONVENTION POUR LE TRAITEMENT DES CHATS ERRANTS



La Ville est engagée dans le bien-être animal. Au-delà de la prise en charge des animaux errants, un partenariat avec l'association 30 Millions d'Amis permet d'identifier et de stériliser les chats sans propriétaire, en finançant la moitié des frais engagés. L'objectif ? Maîtriser le nombre de chats errants en limitant leur reproduction, conformément à la législation en vigueur. La Ville poursuit ses campagnes de trappage, en informant la population à chaque opération. Ces actions, très encadrées par la réglementation, respectent scrupuleusement les conditions de prise en charge. Chaque animal stérilisé est ensuite réintroduit dans son environnement d'origine ou proposé à l'adoption. Une démarche volontariste et éthique, pour une régulation douce et respectueuse des animaux. Dans le même temps, la section prévention de la Police municipale intervient régulièrement auprès des jeunes écoliers afin de les sensibiliser à la cause animale.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Abandonner un animal sur la voie publique est considéré comme un acte de cruauté par la loi, passible d'une amende de 30 000 € et de deux ans d'emprisonnement.



LA MÉMOIRE, CIMENT DE NOTRE COHÉSION !

À l'occasion des cérémonies mémorielles du 1^{er} et du 11 novembre, la commune a réaffirmé l'importance de la mémoire collective, véritable ciment de la cohésion sociale de notre société.

En matière de mémoire, 2025 aura été marquée notamment par les 100 ans du Bleuet de France, symbole de solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, d'attentats et leurs familles. Né après la Première Guerre mondiale, le Bleuet de France doit son origine aux infirmières et blessés de l'Hôtel des Invalides, qui confectionnaient des bleuets en tissu pour soutenir la réinsertion des

soldats mutilés.

Devenu emblème officiel de la mémoire, il poursuit aujourd'hui sa mission d'aide sociale et de transmission auprès des jeunes générations.

À l'occasion de ce centenaire, les élus du Conseil Municipal des Jeunes de Châteauneuf-les-Martigues, très investis dans la vie de notre commune, ont une nouvelle fois illustré leur engagement. Ils ont en effet confectionné collectivement un bleuet géant, qu'ils ont fièrement exposé lors de la commémoration du 11 novembre, contribuant ainsi à transmettre aux plus jeunes les valeurs de respect et de gratitude. Bravo et merci !



> UN ESPACE DÉDIÉ À LA MÉMOIRE ET AU RECUEILLEMENT

En marge de la Journée mémorielle du Souvenir du 1^{er} novembre dernier, élus et associations patriotiques ont dévoilé la plaque de l'Esplanade du Souvenir Français au cimetière Le Clos. Un geste fort pour honorer notre Histoire et ceux qui l'ont forgée.

NOTRE COMMUNE EN MOUVEMENT : POINT SUR LES GRANDS PROJETS

Les chantiers qui transforment Châteauneuf-les-Martigues se poursuivent et franchissent de nouvelles étapes. Découvrez l'avancement des travaux essentiels visant à améliorer le cadre de vie et les déplacements de tous.

> UNE ROUTE PARTAGÉE DANS LES DEUX SENS POUR UNE CIRCULATION PLUS DOUCE GRÂCE AU CHAUCIDOU



Afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers et de favoriser les mobilités douces, la commune a entrepris, avec la Métropole, la réalisation d'un chaucidou sur l'ancienne route de Martigues. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Et comment l'utiliser ? On vous explique.

Également appelé "chaussée à voie centrale à double sens délimitée", le chaucidou permet la cohabitation entre voitures et vélos. La voie centrale est partagée par les automobilistes dans les deux sens, tandis que les voies latérales, ou pistes cyclables, restent réservées aux cyclistes. Lors d'un croisement, les véhicules se déportent temporairement sur les voies cyclistes, tout en laissant toujours la priorité aux vélos. Cet aménagement favorise une circulation apaisée, plus sûre et respectueuse de tous les usagers. La voie reste limitée à 50 km/h et quatre ralentisseurs, aussi appelés *écluses*, ont été installés. Cette réfection était nécessaire pour cette route en raison de la chaussée qui devenait beaucoup trop abîmée pour garantir la sécurité de tous.

> STATIONNEMENT : UN AMÉNAGEMENT ÉLARGI ET DURABLE AU CŒUR DU QUARTIER DE LA PIERRE VINCENT



Soucieuse d'offrir un cadre de vie plus pratique et agréable, la Ville de Châteauneuf-les-Martigues a obtenu de la Métropole la réalisation d'un nouvel aménagement pensé pour répondre aux besoins de stationnement tout en intégrant des solutions respectueuses de l'environnement.

Dans le but d'ajouter de nouvelles places de stationnement pour les riverains, le parking présent en face de la pharmacie Flores a été agrandi. Ce projet, mené et financé à 100% par

la Métropole, a permis de passer de 7 à 19 places de stationnement pour les habitations et commerces alentours. Un système de "béton drainant" (ou béton alvéolé) permet la désimperméabilisation du sol et l'infiltration de l'eau pluviale en surface empêchant la formation d'îlots de chaleur et rendant le sol plus résistant au passage des véhicules. De plus, des éclairages led ont été installés, quatre arbres replantés et l'ancienne fontaine réimplantée. Un projet simple mais concret, au service du confort des habitants et du cadre de vie.



> RÉAMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS : UN CHANTIER QUI AVANCE À GRANDS PAS !

Depuis le mois de mai dernier, les boulevards Henri d'Attilio et Château Moustier bénéficient d'une transformation indispensable. Le chantier piloté par la Métropole Aix-Marseille-Provence progresse dans les temps, pour un cadre de vie plus agréable et une circulation apaisée.

La première phase est sur le point d'être achevée avec la revégétalisation de la zone, l'implantation de fontaines et de bordures de trottoirs. La deuxième phase, qui a déjà débuté, concerne la mise en place des réseaux humides et secs, des zones pluviales et des écoulements d'eaux. Également, une piste cyclable sera créée entre la rue des Argelas et le rond-point du Berger, permettant la liaison avec la voie verte et le chaucidou. Une fois cette étape terminée, un enrobé définitif sera posé en une seule fois, marquant la fin des travaux, prévue pour la fin du premier trimestre 2026.

Un projet qui transformera durablement le visage du quartier et profitera à l'ensemble des Châteauneuvais.

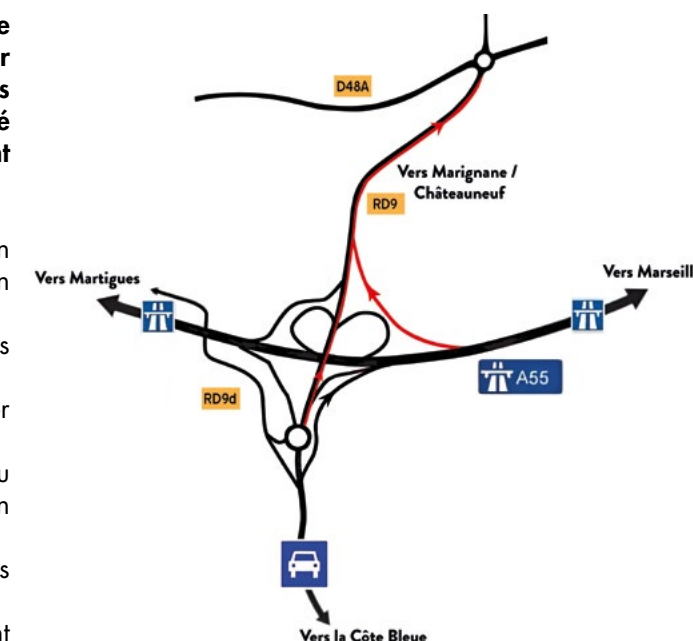
> MOBILITÉS : 2ÈME PHASE DU PROJET DE L'ÉCHANGEUR A55/RD9

Depuis fin 2024, un chantier important a commencé au niveau de la jonction entre l'A55 et la RD9, à l'Est de la ville. Afin d'améliorer la fluidité du trafic autoroutier tout en limitant les nuisances pour les zones urbaines, le Département des Bouches-du-Rhône s'est reposé sur l'utilisation des points d'échange existants. Ces travaux continuent d'avancer en devançant même les délais annoncés. Point d'étape.

La première partie des travaux, concernant la création d'un carrefour giratoire au sud de l'A55 sur la RD9 et la réalisation d'une bretelle d'accès direct sur l'A55 vers Marseille, est terminée. La seconde partie a donc commencé et concerne 2 réalisations (surlignées en rouge sur le schéma) :

- une bretelle directe de sortie de l'A55 vers la RD9 (pour rattraper la direction de Marignane)
- la transformation de la route existante en 3 voies entre le nouveau carrefour à sens giratoire, et le carrefour à sens giratoire qui va en direction de Marignane (intersection entre la RD9 et la D48A).

Deux bassins de rétention d'eau sont également créés pour limiter les risques d'inondation. Ces aménagements, en bonne voie d'achèvement, amélioreront durablement la fluidité et la sécurité du secteur tout en renforçant l'attractivité de l'entrée de la ville.



> UNE BELLE TYROLIENNE POUR LES ENFANTS CHÂTEAUNEUVAIS !

La tyrolienne est de nouveau accessible ! En effet, des intempéries l'avaient détériorée au début de l'été. Des travaux de réaménagement ont donc été effectués pour votre sécurité. Vous pouvez profiter de nouveau de cette belle réalisation portée par les membres du Conseil Municipal des Jeunes, et financée à 70% par le Département !



"PLACE AU SPECTACLE ! LA SALLE SIMONE VEIL DÉVOILE SA SECONDE SAISON !"

La saison culturelle de la salle Simone Veil reprend en ce début d'année 2026 ! Après le succès populaire de sa première saison de lancement, un programme riche et varié vous attend pour vivre des moments magiques au fil des mois, rassemblant curieux et passionnés. Théâtre, musique, humour, danse ou encore spectacle jeune public : laissez-vous surprendre ! Découvrez dès à présent les deux premiers rendez-vous, avant de plonger dans la programmation complète dans le nouveau livret 2026 distribué avec ce magazine.



> INFORMATIONS

04 42 76 90 16
pole.event@
chateauneuf-les-martigues.fr

> RÉSERVATIONS

La réservation des spectacles se fait en ligne via le site internet de la Ville. Une aide est proposée au Pôle culturel Jean-Claude Izzo.

Découvrez la programmation complète et réservez vos places en scannant le QR Code ci-dessous :



Samedi 24 janvier

> AUTOUR DE FRANCE (HOMMAGE À FRANCE GALL)

Concert
À 20h30 (durée : 1h45)
"La déclaration d'amour", "Résiste", "Il jouait du piano debout"... Nous avons tous en tête une mélodie, une phrase, un refrain du répertoire de France Gall. Le spectacle "Autour de France" parvient à insuffler une nouvelle vie à ses grands classiques. Un hommage vibrant à sa musique, témoignant de ses influences durables sur la scène française et internationale. Un show qui retrace fidèlement l'histoire de cette artiste emblématique, engagée pour le droit des femmes et la protection des conditions sociales dans le monde. Un partage, même mieux : un voyage !

Distribution : Laure Domanski, Marc Gorse, Florent Munier, Nicolas Kieffer et Coralie Vuillemin.

Tarifs : 29 € Adultes - 25 € Séniors (+ 60 ans) - 19 € Enfants (- de 12 ans).



Samedi 14 février

> LE SOSIE

Théâtre
À 20h30 (durée : 1h20)
Il a menti pour briller... Il va transpirer pour s'en sortir. Christian fait croire à sa fiancée qu'il est l'ami d'enfance d'une star de la chanson : Ricky Jones ! Problème : le mariage approche. Et sa future femme veut le rencontrer... en vrai. Intraitable. Inévitable. Alors Christian a une idée : engager un sosie. Un vrai. Un pro. Une pépite. Enfin... en théorie. Parce qu'évidemment, ce qui devait être simple et discret va très vite se transformer en catastrophe XXL. Entre magouilles, quiproquos et crises de nerfs, rien ne va se passer comme prévu... Et si mentir pour l'amour, c'était la pire idée de sa vie ?

Tarifs : 25 € Adultes et 15 € Enfants.

CURIOSITÉ, PARTAGE ET CRÉATION AU CŒUR DU PÔLE CULTUREL JEAN- CLAUDE IZZO

Rendre la culture accessible sous toutes ses formes, tel est le fil rouge du pôle culturel. Son équipe propose une programmation riche, ancrée dans la dynamique territoriale, et soutient des artistes de tous horizons. Des ateliers animés par les médiatrices aux événements organisés dans le cadre de dispositifs départementaux ou régionaux, l'objectif est clair : présenter un large éventail culturel aux Châteauneuvais et faire rayonner la médiathèque au-delà de la commune.

En ce début d'année, préparez-vous à une rentrée animée pour toute la famille avec les "Nuits de la lecture" en janvier, "Des Pitchouns et des mots" en mars, et surtout la 9^e édition de "Lecture par Nature" du 20 au 31 janvier. Le pôle culturel participe à cette manifestation placée sous le thème

"Sur les chemins" et initiée par l'Agence Régionale du Livre, en partenariat avec la Métropole et le Département. Fédérant plus de 100 rendez-vous dans 71 bibliothèques, elle invite le public à parcourir le territoire et ses richesses culturelles. À Châteauneuf-les-Martigues, 10 jours d'animations vous attendent avec, pour point d'orgue, une journée festive et gratuite le samedi 31 janvier ! Visitez l'exposition "Sur la route de l'exil" de Peshawa Mahmood, réalisez une vidéo en stop motion lors de plusieurs ateliers, participez à un atelier philo, à des rencontres et des conférences avec des auteurs, des chercheurs et des artistes, découvrez l'installation participative "Voyageuses invisibles, un travail de fourmis", ou encore, venez assister à des performances d'artistes et à un concert.



> UN PROGRAMME
COMPLÉT À RETROU-
VER EN DÉTAIL SUR
LE SITE DE LA VILLE



LA CULTURE À TOUS LES ÂGES

Engagée dans la transmission et l'éducation artistique, dans le cadre des animations pédagogiques, l'équipe du pôle propose tous les ans plusieurs ateliers aux écoles communales pour éveiller l'imaginaire, la créativité et la curiosité des élèves.

Cette année, le projet "Méchants, Monstres : même pas peur !" guidera la programmation avec deux expositions gratuites et ouvertes à tous : "L'enfance des méchants, des vilaines et des affreux" du 3 février au 28 mars, de Sébastien Perez et Benjamin Lacombe, et "Monstrobulles!" du 31 mars au 23 mai, par l'association Quai des Bulles d'après l'univers de Marie Frisson. Le parcours s'achèvera avec "Artistes en herbe" du 28 mai au 13 juin, une exposition des créations réalisées en classe et consacrées aux monstres et aux méchants.



UN NOUVEL ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RENFORCE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AU DÉBROUSSAILLEMENT



Dans un contexte de dérèglement climatique, le Département des Bouches-du-Rhône est régulièrement soumis à des épisodes de sécheresse et à un risque incendie particulièrement élevé. Pour éviter la pire en plein été, les particuliers sont appelés à débroussailler dès le mois de février. Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de biens situés à

moins de 200 mètres d'un massif forestier. Un nouvel arrêté datant du 15 octobre a étendu l'application des obligations légales de débroussaillage aux îlots de végétation ou encore aux espaces agricoles régulièrement entretenus. Les travaux doivent être achevés au 1^{er} juin (avant la saison estivale).

Pour en savoir plus, renseignez-vous sur <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/>.

> LA LUTTE CONTRE LES FRELONS CONTINUE

Depuis l'été dernier, la Ville a adhéré au grand plan de lutte contre le frelon asiatique et oriental organisé par le Département. Ce plan prévoit un accompagnement financier pour les particuliers et les collectivités afin de détruire les nids mais également poser des pièges pour contenir l'invasion de cette espèce dangereuse. En effet, après la période de repérage des nids et leur destruction par un professionnel de mai à novembre, c'est désormais la période de piégeage des reines entre février et mai. Ce piégeage, hyper sélectif, a pour but de limiter la prolifération des frelons asiatiques et orientaux et ainsi protéger les ruchers, la population et la biodiversité. En pratique, ces pièges, achetés par la Ville et financés à 70% par le Département seront installés sur des sites référencés comme sensibles par le Service Sauvegarde des Populations, c'est-à-dire en priorité aux abords des écoles afin de protéger les enfants mais aussi à proximité des lieux où des nids ont été signalés dans des propriétés privées. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service référent au 04 42 76 20 41.



LA SENSIBILISATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La protection de l'environnement est un sujet multigénérationnel. C'est pourquoi le service environnement de la Ville en partenariat avec l'association Wings of the Ocean a mis en place des animations dans 5 écoles élémentaires ainsi qu'au centre aéré durant le mois d'octobre. Dans les écoles, près de 100 enfants ont ainsi participé à des ateliers de sensibilisation proposés gratuitement durant le temps périscolaire. Les élèves, par petits groupes, ont pu échanger sur l'océan, sa beauté et sa fragilité puis ont

dessiné chacun leur vision de cet environnement naturel à préserver. Au centre aéré, 3 ateliers ont été mis en place : une course aux déchets, un atelier solution pour trouver des alternatives au plastique jetable à usage unique et enfin un atelier dessin artistique sur l'océan. Et la semaine suivante, place à la pratique. Un groupe de 18 enfants équipés de gants et pinces a pu participer à une opération de ramassage de déchets sur la plage du Jai.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DE MOUSTIQUES CONTINUE



Concrètement, les actions de l'opérateur public EID Méditerranée sur notre commune permettent de maîtriser l'éclosion des œufs des moustiques dans les eaux stagnantes des zones humides grâce à des traitements anti larvaires de façon à maintenir la gêne à un seuil tolérable. Une fois que les œufs ont éclos, comme après les fortes pluies par exemple, les produits d'épandage ne sont plus efficaces pour tuer les moustiques. En zone urbaine, pas de moustiques sans eau ! Cette dernière étant au cœur du processus d'éclosion des œufs et de développement des larves de moustique, c'est à chacun de veiller à n'avoir aucun point d'eau à son domicile.

Au retour des beaux jours, si vous avez un problème de moustique, vous pouvez remplir un formulaire "Sollicitation Diagnostic Conseil" sur le site Internet eid-med.org afin que l'opérateur public puisse analyser votre problème et vous guider vers les meilleurs gestes.

LA VILLE FRANCHIT UNE ÉTAPE CLÉ AVEC LA CRÉATION DE SON DATA CENTER



Dans un contexte où la gestion des données numériques est devenue cruciale, la Ville a choisi de se doter de son propre Data Center : une infrastructure stratégique qui héberge l'ensemble des données de la collectivité. Ce dispositif garantit la sécurité du stockage et de l'exploitation des informations, tout en étant conçu selon des principes durables et responsables.

La sécurité des données

Le Data Center est une infrastructure informatique où sont organisées, traitées et stockées d'importantes quantités de données informatiques. Cet équipement, particulièrement innovant pour une commune comme la nôtre, héberge l'ensemble des applications métiers utilisées par les agents municipaux, les services numériques en ligne destinés à la population, ainsi que toutes les données numériques de la collectivité, notamment celles issues de la vidéosurveillance, dans le respect permanent du

règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce dispositif renforce considérablement la sécurité et la préservation des données, tout en améliorant la résilience face aux pannes grâce aux mécanismes mis en place par la Direction de la Transition Numérique des Services Publics.

L'efficacité énergétique

Les data centers consomment habituellement une quantité importante d'énergie, non seulement pour alimenter les serveurs, mais aussi pour assurer leur refroidissement. Celui de la Ville a été conçu afin d'optimiser l'efficacité énergétique grâce à un système de refroidissement innovant, associé à un couloir thermique. L'air chaud généré par les serveurs est confiné dans une zone dédiée, ce qui permet de réduire jusqu'à 20 % les besoins énergétiques liés au refroidissement.

DAWSON, UN CHAMPION QUI PORTE HAUT LES COULEURS DE CHÂTEAUNEUF

Le 28 novembre dernier, la soirée des sportifs méritants a mis à l'honneur les athlètes châteauneuvais qui se sont distingués dans leur discipline respective depuis 2023. Organisée par la Ville de Châteauneuf-les-Martigues, cette cérémonie a célébré à la fois la performance, l'engagement et le goût de l'effort, des valeurs partagées par toute la communauté sportive locale.

Pour l'occasion, chaque association a d'ailleurs été appelée à participer en identifiant les bénévoles qu'elle souhaitait mettre en lumière, permettant ainsi

de valoriser leur dévouement. Au total, 53 sportifs et 13 bénévoles ont été récompensés. Trois coups de cœur ont été décernés à : Jean Djilali, Malo Orts, jeune pilote de BMX dont nous avons fait le portait dans le Vivre précédent, et Robert Dawson Delys. Ce dernier a décroché le titre de champion d'Europe WAKO de kick-boxing (-75 kg) en mai dernier, à 24 ans seulement. Une victoire acquise à l'unanimité des trois juges, au terme de cinq rounds intenses qui confirment l'exceptionnel parcours du jeune athlète. Avec 54 combats à son actif dont 47 victoires, Dawson

s'impose comme l'un des grands talents français de sa discipline. Membre de l'équipe de France, champion d'Europe WAKO, double champion du monde ISKA junior et neuf fois champion national, il représente fièrement notre commune sur les rings du monde entier. Coup de cœur du Maire, il précise : "Ces titres, ce ne sont pas juste des trophées. C'est le résultat d'années d'efforts, de sacrifices... et surtout de passion. Le succès, ça ne tombe pas du ciel : ça se construit".



RETOUR SUR LE PARCOURS INSPIRANT DE JEAN DJILALI, 89 ANS

Jean Djilali, ou Jeannot pour les intimes, figure emblématique du Tennis Club de Châteauneuf-les-Martigues, a également reçu un coup de cœur pour ses victoires sur les courts de tennis, prouvant que l'amour du sport n'a pas d'âge.

C'est à seulement 55 ans que Jean, alors jeune retraité, découvre l'univers du tennis. En un peu plus de trois décennies, il accumule les succès et les distinctions avec une détermination hors du commun. Double vainqueur du Circuit de Provence, champion de Provence par équipe, il atteint son meilleur classement à 15/5 à 60 ans, une performance exceptionnelle pour un joueur ayant commencé si tardivement. En

souriant, il nous confie son secret : "Je me sens très chanceux de pouvoir pratiquer ce sport extraordinaire. J'ai un état d'esprit toujours positif et un moral à toute épreuve. Je suis compétiteur mais je félicite mon adversaire quoi qu'il arrive". Sa passion et son entraînement régulier ont payé : aujourd'hui, ce sportif s'est orienté vers les compétitions de la Fédération internationale de tennis (ITF). Il a même figuré au 41^e rang mondial dans la catégorie des plus de 85 ans, une prouesse qui force le respect et inspire toutes les générations. Il déclare avec humilité : "C'est une fierté de partager ma passion avec les plus jeunes et de montrer que le sport, c'est avant tout un plaisir et un état d'esprit".



Téléchargez l'application mobile gratuite de la Ville !

Téléchargez "Châteauneuf-les-Martigues"

Disponible sur App store ou Play store



XXXXXX
XXXXXX
XXXXXX
XXXXXX



XXXXXX
XXXXXX
XXXXXX
XXXXXX



UNE APPLI CITOYENNE DÉJÀ ADOPTÉE X POUR RÉALISER VOS SIGNALEMENTS

Plus de 1 100 Châteauneuvais ont déjà téléchargé gratuitement l'application citoyenne de la Ville pour participer à l'amélioration du cadre de vie. Un outil au service de la population pour faciliter aussi la proximité. En effet, des signalements peuvent être faits en un clic lorsque vous observez un problème dans la ville (voirie, éclairage public, espaces verts, infrastructures communales, propreté, déchets, dépôts sauvages etc). Depuis la sortie de l'application en juillet dernier, plus de 500 signalements ont été envoyés et traités. Une réelle réussite au profit des Châteauneuvais et Médéens pour améliorer leur cadre de vie !

1 SÉLECTIONNER LA RUBRIQUE CORRESPONDANTE

Sélectionnez la vignette "Signalements" sur la page d'accueil de votre application.

2 CHOISIR LA CATÉGORIE

Choisissez la catégorie correspondant à votre signalement parmi la liste proposée. Cela permet d'orienter votre demande vers le bon service.

3 REMPLIR LE FORMULAIRE

Ajoutez une photo, un commentaire et vos coordonnées (civilité, nom, prénom, email). Si vous êtes connecté, vos informations sont automatiquement sauvegardées pour vos prochains signalements.

4 VÉRIFIER LA GÉOLOCALISATION

Votre position est détectée automatiquement. Vous pouvez ajuster le marqueur orange sur la carte ou saisir une adresse manuellement.

5 SUIVRE VOTRE SIGNALEMENT

Après l'envoi, vous recevrez un email confirmant la prise en compte de votre signalement, avec un numéro de référence unique. Les services municipaux concernés sont aussitôt informés. Vous pourrez alors suivre l'avancement de vos signalements grâce aux mails envoyés par la ville.

+ SIMPLE, RAPIDE ET PARTICIPATIF, ce service permet à chaque citoyen de contribuer à l'amélioration de son cadre de vie.



> C'EST VOUS QUI EN PARLEZ LE MIEUX

"Depuis que j'ai l'appli, c'est beaucoup plus facile de signaler un souci dans mon quartier. Je prends une photo, j'explique, et j'envoie ! En plus, je reçois des nouvelles quand c'est réglé, c'est vraiment top. Et puis, pouvoir suivre les actualités de la ville et accéder à l'Espace Famille pour les menus de l'école de ma fille, c'est toujours pratique !"

Cédric, 34 ans

DES VACANCES D'HIVER ACTIVES ET LUDIQUES POUR LES JEUNES CHÂTEAUNEUVAIS



Pendant les vacances de février, la Ville propose un large programme d'activités pour les enfants et les adolescents. De quoi s'amuser, se dépenser et partager de bons moments entre amis.

Un stage multi-activités pour les 6-12 ans

Du 16 au 20 février, la Plaine des sports accueillera le stage "À fond dans les baskets I" destiné aux enfants de 6 à 12 ans. Au programme : sports collectifs, grands jeux, activités ludiques et ateliers créatifs. Les inscriptions seront ouvertes du 12 janvier au 11 février, via l'Espace Famille. Plusieurs formules sont proposées : en demi-journée, avec ou sans repas, pour s'adapter à tous les rythmes.

Deux semaines d'animations pour les 11-17 ans

Du 16 au 27 février, l'Espace Jeunes proposera également un programme riche et varié pour les ados : initiations sportives, tournois e-sport, grands jeux, sorties et bien d'autres surprises.

Retrouvez la programmation complète en scannant le QR CODE ci-dessus. Les inscriptions auront lieu du 5 janvier au 13 février via l'Espace Famille.

Renseignements auprès du Service Coordination Jeunesse et Sports au 04 42 76 90 30 ou par mail : service.jeunesse@chateauneuf-les-martigues.fr.



PPRT : UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET DES AIDES FINANCIÈRES

Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) La Mède / TotalEnergies Raffinage France, la Métropole Aix-Marseille-Provence accompagne les propriétaires de logements situés dans les zones concernées pour la réalisation des travaux obligatoires de protection des habitations. Le bureau d'études Urbanis, mandaté par la Métropole, vous aide à identifier les travaux à effectuer selon les risques (surpression, toxique, thermique), à obtenir des devis, à constituer le dossier de subvention et à suivre les travaux jusqu'à leur validation finale.

Pour les Châteauneuvais et les Médéens, ces travaux sont subventionnés à 100 %, dans la limite de 20 000 €, grâce aux participations des collectivités locales, des industriels et au crédit d'impôt de l'État.

Des permanences Urbanis sont organisées tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à la salle des fêtes de La Mède. Prenez rendez-vous au 06 29 70 48 94 ou par mail à pprtlamede@urbanis.fr.



> UN NOUVEL ACCÈS SIMPLIFIÉ AU WIFI PUBLIC

Déployé dans les principaux lieux d'accueil, l'accès internet est désormais simplifié. Plus besoin de code, il suffit de sélectionner le réseau WIFI_PUBLIC pour se connecter notamment à la Plaine des sports, au pôle culturel, dans la salle Simone Veil, la salle Léo Lagrange et la salle des fêtes de La Mède, à la Mairie annexe et à la Maison des aînés. Un dispositif Wifi qui simplifie la connexion pour les citoyens tout en garantissant un usage sécurisé et conforme aux obligations réglementaires.



DES PADELS POUR TOUS : RÉSERVEZ VOTRE TERRAIN EN LIGNE

La Ville, en partenariat avec le Tennis Club, s'est dotée d'une application de réservation pour les deux terrains de padel de la Plaine des sports. Il vous suffit de télécharger l'application "Padel Chato9"

en scannant le QR code : en un clic, choisissez votre jour et votre créneau, réglez le tarif de 10€ par joueur, et c'est parti ! Une fois la réservation confirmée, un code d'accès éphémère est automatiquement généré.

Plus besoin de clé ni de présence sur place : profitez du terrain en toute autonomie, grâce aux serrures connectées. Une solution simple, rapide et accessible à tous !

LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DÉMARRE

Cette année le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février. Il est obligatoire et permet de suivre l'évolution de la population. L'objectif ? Adapter les politiques publiques et les services collectifs nécessaires (écoles, transports, logements...).

En pratique, comment ça se passe ?

Vous serez prévenu du passage de l'agent recenseur par un courrier du Maire quelques jours avant sa visite. L'agent recenseur passera à votre domicile pour déposer la notice internet sur laquelle figurent les identifiants de connexion pour répondre au questionnaire en ligne sur une plateforme dédiée, et ainsi gagner en

simplicité et en rapidité.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous distribuera les questionnaires papier : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel par personne. Il les récupérera plus tard après avoir fixé un rendez-vous. Les réponses collectées sont strictement confidentielles.

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore signée par le Maire, avec sa photo et son nom. Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 42 76 89 16.

Le groupe de la majorité municipale

À l'aube de cette nouvelle année, la majorité municipale réaffirme son engagement à accompagner la vie quotidienne des Châteauneuvais et Médéens avec sérieux, transparence et sens du service public. Les services municipaux restent pleinement mobilisés pour garantir un accueil de qualité, entretenir nos espaces publics et soutenir les initiatives qui renforcent le vivre-ensemble.

Nous constatons, ces dernières semaines, la multiplication de propos approximatifs ou volontairement démagogiques. En période pré-électorale, chacun doit veiller à préserver un débat public respectueux et fondé sur des informations vérifiées. Quant à nous, nous gérons

la commune avec les obligations légales que nous devons assumer. La municipalité continuera à communiquer de manière responsable, mesurée et conforme aux règles qui s'imposent.

Nous remercions les Châteauneuvaises et Châteauneuvais pour leur confiance, leur vigilance et leur participation à la vie communale. Que 2026 vous apporte joie, santé et réussite. Bonne année à toutes et à tous, et nos meilleurs vœux !

"Ensemble, continuons pour Châteauneuf-La Mède"

> **ÉTAT CIVIL**

MOIS DE **SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE 2025**

**BIENVENUE
AUX BÉBÉS**

NAISSANCES

Erwin BURGGRAEVE, Ellie COSSARD, Axel FERRASSE, Eden FRAISSE, Belinay KOTAN, Naïm KRACHACHE, Hannah SALDANA, Ambre TEYSSERE.

MARIAGES

Pascal BANIEL et Jeanne BATBIE, Julien BARROY et Claire QUILLIEN, Thomas BORDAS et Mélanie VIEIRA, Kevin CAMPO et Elodie MAZURIER, Mathieu CURVALE et Cécilia COLLET, Jérémie DREYFUS et Isabelle MICHELON, Rémy MARQUÈS et Solène PELLECUER, Nassur MZE MBABA et Laurelyne BERNARDINI, Jordan RIDOUX et Amandine GARITO, Oderic ROUVIERE et Nicolas DUQUESNOY, Morgan TEIXEIRA et Jessy ATTALI.

DÉCÈS

John ALDERSON, Jeanne ANDRAUD veuve MORTALI, Michèle BADAMI, Benoit BENINATI, Guyonne BORELLY veuve BERNICOLA, Josette CANOVAS épouse HUC, Armand CERVINO, Pernelle COLLIN veuve LAMI, François CONTRERAS, Gilberte DURMOIS veuve BELLINI, Jean-Luc DOLAMBI, Claudine EMERY, Faycal FERCHICHI, Guy FOUQUE, Honorine GABRIELLI veuve RIBAS, Noël GONNIN, Eveline GONZALEZ veuve FOUQUETEAU, Louis INFANTE, Mireille JAPEL veuve SERPE, Yvonne JARRIGE veuve CHAULET, Claude JAUSSOIN, Guis LAURENT, Anna LERDA veuve DRAPERI, Ange LEVRINO, Eliane LOPEZ veuve BELLEVILLE, André MANCINI, Jeanne MARCHINI épouse METRAL, André MAROCCO, Maurice MARTINI, René MATHIEU, Marcelle MORANT veuve CHAILAN, Alain MORO, Sébastien NIELLINI, Annik PERRELLON, Christian POMMELLET, Michel SAGET, Jeanine TREY, Claudine VAN-DEKÉERE veuve CRÉPEAUX, Josseline VIDAL veuve JOUMON.

> **VOTRE ENFANT EST NÉ PENDANT
CETTE PÉRIODE MAIS IL NE FIGURE
PAS DANS L'ÉTAT CIVIL ?**

Il est possible que la commune de naissance ne nous ait pas communiqué l'autorisation pour diffuser l'information (c'est notamment le cas pour Marseille et Martigues). N'hésitez pas à écrire à "service.communication@chateauneuf-les-martigues.fr" pour vous assurer que la naissance de votre enfant paraisse dans le prochain Vivre.



Les groupes d'opposition

Cher(e)s concitoyen(ne)s,
L'année 2025 se termine par la présentation du budget 2026 en conseil municipal.
Durant les deux mandats de cette majorité, nous n'avons pas voté pour les budgets présentés. Non pas que nous soyons systématiquement contre mais parce que ces budgets ne correspondaient pas à nos choix, à nos convictions. Deux augmentations de la taxe foncière, la dernière de 30% (20% pour la part communale et 10% pour le département) alors que la commune présentait un excédent budgétaire de 2,4 millions d'euros ! De même, les tarifications des séjours neige, des classes vertes et des sorties exceptionnelles à l'espace jeune sont réalisées sur les bases d'un quotient familial qui n'arrangent ni les classes populaires ni les classes moyennes.

L'Humain d'abord,
Etant la dernière expression du groupe, je me permets de faire un petit résumé de mes écrits :
- Grande disparité du prix de l'eau entre les communes de la même métropole.
M. le Maire pourrait-il peser pour que des différences de plus de 1€/M3 cessent, car, c'est la même eau qui coule à travers les mêmes tuyaux.
- Durant les 2 mandatures municipales, des associations ont vu leurs subventions diminuées et leur Président(e) démissionné.
Tout ceci, a un nom, la chasse aux sorcières.
- les élus d'opposition qui sont présents lors des cérémonies officielles n'apparaissent sur aucune photo !

A vous tous Châteauneuvais(es), nos vœux les meilleurs pour 2026.
Aux conseils municipaux (2020-2025) les écologistes ont porté une autre voix : Face à l'artificialisation des sols, à la pression immobilière, à la hausse des coûts pour les familles, nous défendons le vivant, la justice sociale, les services publics, le bon sens territorial. Nous nous sommes opposés - aux projets de ZAC logistiques qui provoquent une artificialisation massive des sols, un réseau routier saturé accentuant pollution et bouchons - aux nouvelles constructions sans consultation de la population, dans des secteurs déjà trop fortement urbanisés (Grand Jas, Fontauris...) - au coût des services périscolaires, dont le montant a triplé en un an. Nous avons proposé que les 330 hectares de terres laissées à l'abandon deviennent des terres agricoles nourricières

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Au terme d'une année qui aura été riche en événements, en défis, mais aussi en réussites individuelles et collectives, j'espère que la période des fêtes vous a offert une parenthèse de réconfort et de partage.
J'espère que Noël a été pour vous l'occasion de retrouver vos proches, et que le réveillon de la Saint-Sylvestre vous a permis d'accueillir la nouvelle année dans la joie, la convivialité et l'espérance.
À l'aube de 2026, je souhaite que vous puissiez envisager l'année nouvelle avec confiance.
Que cette année soit synonyme de bonne santé, de moments heureux partagés en famille ou entre amis, et d'opportunités personnelles et professionnelles.

Aucune expression de ce groupe n'a été communiquée à la rédaction du magazine pour ce numéro.

E. THIEBAUT et son équipe NSPCV

Toujours pas de projet structurant pour l'aménagement urbain, le cadre de vie, pour nos deux centres-villes et pas de pistes cyclables pour relier nos différents quartiers. Sans parler de La Mède qui est laissée pour compte depuis plus de 10 ans.
En mars 2026 vous êtes appelés à voter pour les élections municipales, élections très importantes pour l'avenir de notre commune et n'oublions pas que les élus métropolitains sont tous des conseillers municipaux ou des maires.
Bonne et heureuse année 2026

**Groupe de rassemblement citoyen et de progrès
P RAGO, JL EMERY, M LOPEZ**

Le toit et la gouttière du centre équestre menace de s'écrouler
- Vous augmentez les Taxes Foncières d'environ 30%, si ce n'est comme vous le dites dans votre rapport afin de garder une marge conséquente d'économies pour d'autres éventuels autofinancements
- Construction d'une salle de combat pour 1 million d'Euros au moins
- Augmentation de la population de plus de 55%, et poursuite des constructions, mais pour notre Maire c'est toujours la faute à l'ancienne majorité, battue pourtant depuis bientôt 12 ans ;
Malgré tout je vous souhaite un bon bout d'an, de joyeuses fêtes et une bonne année 2026

Jacques PRUNET élu du groupe L'Humain D'abord

(ZAP PAEN) par une Régie Agricole municipale pour une autonomie alimentaire. Pour un fonctionnement un peu moins opaque de la majorité municipale, nous avons demandé que le travail des commissions existantes soit communiqué aux élus afin d'éclairer leur vote. Il n'y a pas de commission d'urbanisme. Restons concernés par les initiatives de notre commun dans ce mouvement « Bonne Année 2026 ».

**Guy DEFRANCE
Rassemblement des Ecologistes de Châteauneuf
ecolos.chateauneuf13220@gmail.com**

Je forme également le vœu que 2026 soit pour notre commune une année de dynamisme, de solidarité et de vitalité collective, afin que chacun puisse y trouver sa place et s'y sentir pleinement accompagné.
Votre élu du Rassemblement National ainsi que toute son équipe vous adressent leurs vœux les plus chaleureux et vous souhaitent une très belle et heureuse année 2026.

**Alain VACCALLUZZO
Groupe Rassemblement National
rn.chateauneuf@gmail.com**

> JANVIER

Vendredi 16 janvier

> CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

À 18h30 (ouverture des portes à 17h30)

Salle Simone Veil
Informations p.2.



Lundi 19 janvier

> GALETTE DES ROIS DES SENIORS

À 14h

Salle Simone Veil

La Ville vous donne rendez-vous pour célébrer la nouvelle année autour de la traditionnelle galette des rois.
Sur inscription à la Maison des aînés.

Du mardi 20 au samedi 31 janvier

> LECTURE PAR NATURE

Pôle culturel

9^e édition, thème : "Sur les chemins"
Informations p.17.



Vendredi 23 janvier

> NUITS DE LA LECTURE

Jusqu'à 20h

Pôle culturel

Participez à la 10^e édition sur le thème "Villes et campagnes". Écoutez des textes ou lisez les vôtres, plongez-vous dans l'écoute des paysages sonores et participez aux ateliers créatifs. Pyjamas et plaids autorisés pour une ambiance cocooning toute en douceur !
Soirée ouverte à tous.



Dimanche 25 janvier

> RANDO DES 3 FRÈRES

Départs de 7h à 9h

Plaine des sports

Participez à la 22^e édition de cet événement sportif et convivial ouvert à tous organisé par l'association Cyclo Club Châteauneuf-les-Martigues avec le soutien de la Ville.
Au programme : randonnées VTT VAE, VTT et pédestre, rallye-raid pour les écoles de VTT et concentration de vélos de route.
Informations sur : www.cccm13.fr.



PROGRAMMATION DE LA SALLE SIMONE VEIL



> AUTOUR DE FRANCE (HOMMAGE À FRANCE GALL)

Concert

Samedi 24 janvier à 20h30

Tarifs : 29€ adultes / 25€ seniors (+ 60 ans) / 19€ enfants (- 12 ans).



> LE SOSIE

Théâtre, avec Anthony Joubert

Samedi 14 février à 20h30

Tarifs : 25€ adultes / 15€ enfants.



> CELTIC LEGENDS

Danse irlandaise

Samedi 4 avril à 20h30

Tarifs : 45€ carré or / 40€ normal.



Découvrez la programmation complète dans le livret distribué avec votre magazine Vivre ou sur le site internet de la Ville.

> FÉVRIER

Dimanche 1^{er} février

> MARCHÉ DES CRÉATEURS

De 10h à 18h30

Salle des fêtes de La Mède

Organisé par la FCPE maternelle Marie Mauron, ce marché met en valeur des artisans de la Ville et leurs créations uniques, pleines de talent. Restauration et buvette sur place.
Un second marché se tiendra le dimanche 26 avril (lieu et horaires identiques).
Inscriptions : contact.fcpe.mariemauroon@gmail.com / 06 87 89 21 05.

Mardi 3 février

> CHANDELEUR DES SENIORS

De 16h à 17h

Maison des aînés

Confectionnez et dégustez de délicieuses crêpes dans une ambiance conviviale et festive.
Renseignements et inscriptions à la Maison des aînés.

Du mardi 3 février au samedi 28 mars

> EXPOSITION "L'ENFANCE DES MÉCHANTS, DES VILAINES ET DES AFFREUX"

Galerie d'exposition du pôle culturel

À travers onze portraits, Sébastien Perez et Benjamin Lacombe imaginent l'enfance de célèbres méchants de la littérature jeunesse. Plongez dans leur passé et découvrez ce qui a fait d'eux les méchants qu'ils sont devenus.
Entrée libre.



Vendredi 6 février

> BAL DE L'HIVER DE L'ESPACE JEUNES

De 20h à minuit

Salle Simone Veil

Un bal festif réservé aux lycéens châteauneuvais et médéens avec buffet salé/sucré, bar à pancake, vidéobooth 360°, photobooth... Et un dress code "soirée blanche" pour passer un moment inoubliable entre amis !
Tarif : 5€. Inscriptions sur l'Espace Famille jusqu'au mercredi 4 février. Places limitées.
Informations : 04 42 76 90 30.



Samedi 7 février

> CONFÉRENCE "PRÉHISTOIRES IMAGINAIRES - DENTS DE GÉANTS ET CORNES DE LICORNES"

À 17h

Musée des Amis de Castrum Vetus

Bertrand Roussel, docteur en préhistoire, directeur des Musées d'Archéologie de Nice, explique comment les découvertes d'ossements ont longtemps nourri des croyances en créatures fantastiques avant que la science ne révèle leur véritable origine.
Entrée libre.

Samedi 7 février

> PORTES OUVERTES DES CARNAVALIERS

De 10h à 17h

Hangar des carnavaliers

(31 bis Pierre et Marie Curie)
Découvrez l'univers du carnaval dans une ambiance festive et profitez de nombreuses activités d'art créatif pour les enfants.
Petite restauration sur place. Entrée libre.



Mercredi 11 février

> ATELIER CRÉATIF "BLA-BLA MONSTRES"

De 14h à 17h

Pôle culturel

Création artistique d'un monstre effrayant en résonance avec l'exposition "L'enfance des Méchants" !
Dès 7 ans. Gratuit. Sur réservation auprès du pôle culturel.

Mardi 17 février

> ATELIER MONDES ET CRÉATURES HYBRIDES "NOUS, SORCIÈRES ET SAUVAGES"

De 14h à 16h

Pôle culturel

Faites parler votre créativité pour laisser place aux créatures découpées et assemblées grâce aux images issues des livres ! Autour d'une grande fresque, les petites créatures hybrides prendront alors place dans ce nouveau monde imaginaire... Un atelier ludique et écoresponsable proposé par la Bibliothèque Départementale.
Dès 7 ans. Gratuit, sur réservation auprès du pôle culturel.

Samedi 21 février

> VISITE GUIDÉE ET ATELIER

À 14h et à 16h

Pôle culturel

Visite de l'exposition "L'enfance des Méchants, des vilaines et des affreux" et petits jeux de découverte.
Dès 6 ans. Entrée libre.

> MARS

Du mardi 3 au vendredi 27 mars

> FESTIVAL "DES PITCHOUNS ET DES MOTS"

Pôle culturel

Animations proposées en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône, et en lien avec la semaine nationale de la petite enfance. Retrouvez la programmation consacrée à la petite enfance sur le site de la Ville.



Samedi 7 mars

> CONFÉRENCE "L'ART MÉDICAL À LA RENAISSANCE"

De 17h à 18h30

Musée des Amis de Castrum Vetus

Cette conférence de Jacques Delenne, infirmier à la retraite et collectionneur, retrace la richesse culturelle et scientifique de la Renaissance, période marquée par l'essor des arts et des premières bases de la science moderne. Il présentera l'évolution de l'art médical, des pratiques de soin aux instruments historiques, en s'appuyant sur ses années de collection et de reconstitution. *Entrée libre.*



Mercredi 11 mars

> ATELIERS CRÉATIFS DE PRINTEMPS

De 14h à 15h30 et de 16h à 17h30

Pôle culturel

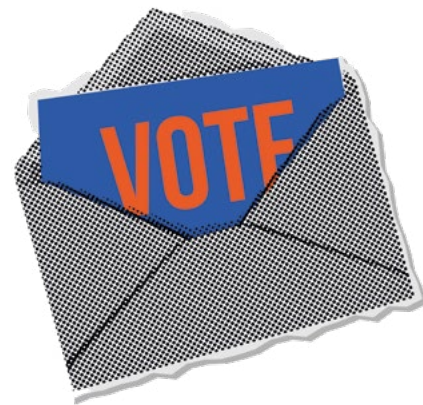
Dès 5 ans. *Gratuit, sur réservation auprès du pôle culturel.*

> ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Premier tour le dimanche 15 mars

Deuxième tour le dimanche 22 mars

Informations p.8-9.



Samedi 28 mars

> AÏOLI DES SENIORS

À 12h

Salle Simone Veil

Participez à l'aïoli des seniors offert par la municipalité. Un moment chaleureux et dansant à partager !

Renseignements et inscriptions sur plan le lundi 23 février de 9h à 17h à la salle Léo Lagrange, puis les jours suivants à la Maison des aînés dans la limite des places disponibles.



> AVRIL

> LE CARNAVAL EST DE RETOUR À CHÂTEAUNEUF !

> PRÉSENTATION DES CHARS ILLUMINÉS DANS UNE AMBIANCE MUSICALE

Samedi 11 avril de 19h à 22h
Parc municipal

> FÊTE FORAINE

Du samedi 11 au dimanche 19 avril
Stade du COSEC

> 1^{ER} DÉFILÉ DU CARNAVAL DE LA VILLE

Dimanche 12 avril à 15h
Centre-ville

> 2^E DÉFILÉ DU CARNAVAL DE LA VILLE

Dimanche 19 avril à 15h
Centre-ville.



> VOS RENDEZ-VOUS AU PÔLE CULTUREL



> VOS RENDEZ-VOUS MENSUELS AU PÔLE CULTUREL JC IZZO

Renseignements : 04 42 76 90 16

CROQUEURS DE LIVRES

Mercredis 7 janvier, 4 février et 4 mars
À 10h30

APRÈS-MIDI RÉALITÉ VIRTUELLE

Mercredis 7 janvier, 4 février et 4 mars
De 14h à 17h

CAFÉ LECTURE

Samedis 10 janvier, 7 février et 7 mars
De 10h à 12h30

ATELIER D'ÉCRITURE

Samedis 17 janvier, 14 février et 14 mars
De 14h à 17h

LECTURE DOUDOU !

Samedis 17 janvier, 21 février et 21 mars
À 10h30

1, 2, 3 ÇA TOURNE

Mercredis 21 janvier, 18 février et 18 mars
À 15h et à 16h

VOYAGE AU CENTRE DES HISTOIRES

Mercredis 28 janvier et 25 mars
À 10h30

IT'S ENGLISH TIME

Samedi 28 février
À 11h

DÉCOUVERTE DU BAO-PAO

Samedi 28 mars
De 14h à 17h.

> VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION CHÂTEAUNEUVAISE ET VOUS SOUHAITEZ FAIRE LA PROMOTION D'UN ÉVÈNEMENT ?

Scannez ce QR code pour transmettre vos informations : Agenda, site internet et application de la Ville, réseaux sociaux... Nous trouverons toujours le moyen de parler de vous !



Collectes de sang

Mercredis 25 février et 22 avril

De 15h à 19h30

Salle Léo Lagrange

Organisées par l'association pour le don du sang bénévole de Châteauneuf-les-Martigues.

Privilégiez le RDV :

dondesang.efs.sante.fr.



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



> LE PROCHAIN NUMÉRO DE CE MAGAZINE SERA DISTRIBUÉ EN JUIN 2026 EN RAISON DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

D'ici-là, retrouvez l'ensemble des animations et manifestations organisées à Châteauneuf-les-Martigues sur le site de la Ville : www.chateauneuflesmartigues.fr

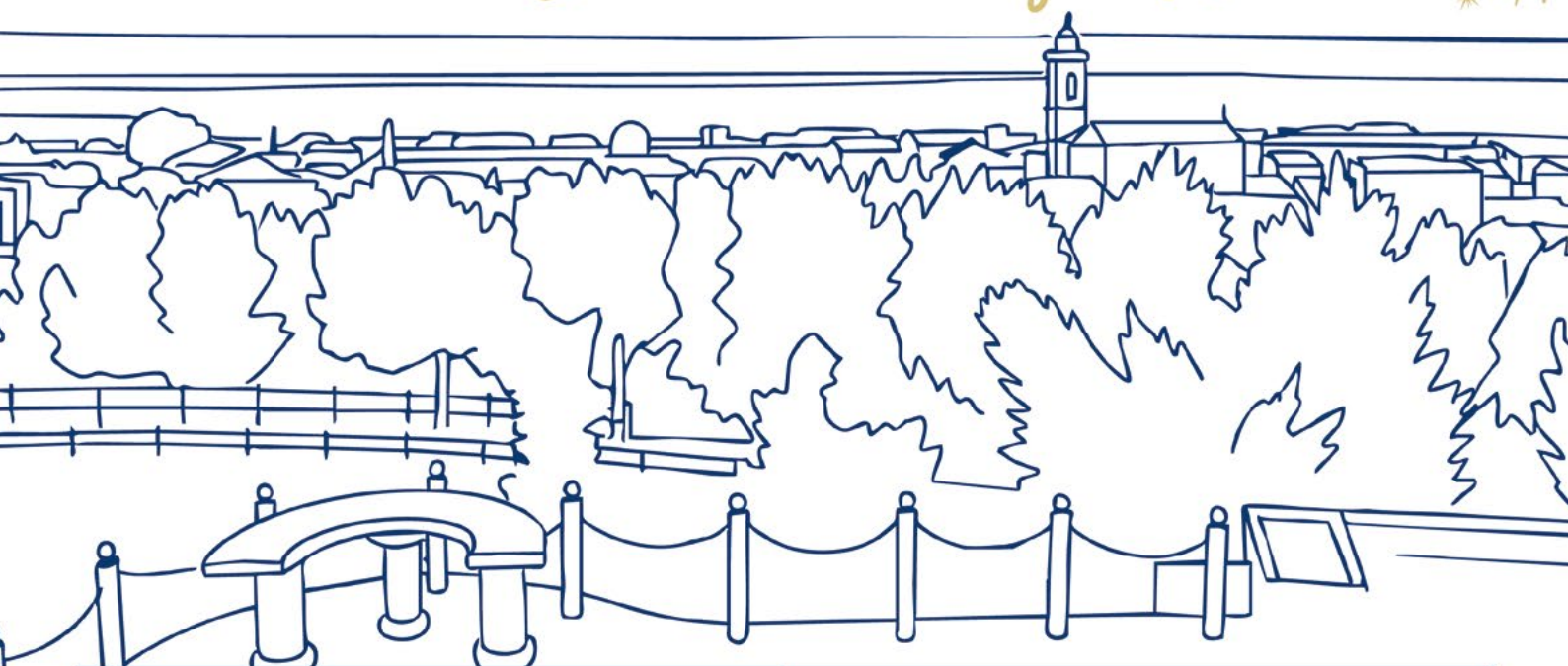
Ou directement sur l'application citoyenne de la Ville :



BONNE ANNÉE 2026



Châteauneuf-les-Martigues,
une ville à vivre ensemble



**Cérémonie
des vœux**

Vendredi 16 janvier

à la Salle Simone Veil

Ouverture des portes à 17h30

Cérémonie à 18h30

RETROUVEZ-NOUS SUR



www.chateauneuflesmartigues.fr

